



FEMAS
Hauts-de-France

Les protocoles pluriprofessionnels comme outil de coordination. 20/09/2019

BOULANGER Gaël	07.78.22.05.38	gael.femashdf@gmail.com
LEGUILLON Aurore	06.31.23.67.60	aleguillon.coordinationmsp@gmail.com

Les objectifs de la séance

1. Définition du protocole pluriprofessionnel, qu'est-ce que c'est ?
Pourquoi ?
2. La place de l'équipe dans l'élaboration du protocole
3. La rédaction de la fiche d'identité
4. Le corps du protocole

Partie 1 :

Définition du protocole pluri-professionnel, qu'est-ce que c'est? Pourquoi?



Réflexion autour d'une question et d'une animation

- La question : **Selon vous, qu'est-ce qu'un protocole pluri-professionnel ?**
(représentation du protocole pluri-professionnel)
- La technique d'animation : le Brainstorming

Un protocole pluri- professionnel, c'est...
Un protocole pluri-professionnel, ce n'est pas...

Partie 1 :

Définition du protocole pluri-professionnel, qu'est-ce que c'est? Pourquoi?

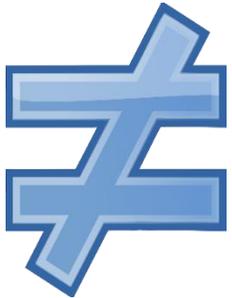


Un **protocole de coopération** article 51 qui organise le transfert d'actes et d'activités à un autre professionnel.

Le protocole pluri-professionnel doit rester dans le champ de compétences de chaque professionnel de santé.



Le protocole de coopération = délégation d'actes à un autre professionnel, validée par la HAS et l'ARS.



Partie 1 :

Définition du protocole pluri-professionnel, qu'est-ce que c'est? Pourquoi?



Un **catalogue de recommandations**.

Il est pratique, utile et s'applique à la MSP.

Une **ordonnance médicale**

Le protocole pluri-pro est général et s'applique à plusieurs patients

Une **loi ou** une **règle de fer**

Mais plutôt un accord commun dans la MSP

Partie 1 :

Définition du protocole pluri-professionnel, qu'est-ce que c'est? Pourquoi?



Un **projet réalisé par et pour l'équipe pluri-professionnelle** de la MSP.

Un **outil synthétique, simple et structuré.**

Un **guide** pour les professionnels de votre MSP.

Partie 1 :

Définition du protocole pluri-professionnel, qu'est-ce que c'est? Pourquoi?



Ces caractéristiques

- La prise en charge **IDÉALE** d'un patient
- L'organisation optimale au sein de la MSP

DÉCRIT

PRÉCISE

**PROTOCOLE
PLURI-
PROFESSIONNEL**

- **QUI?** Le ou les professionnels concernés
- **FAIT QUOI?** La ou les actions
- **AVEC QUOI?** Le ou les outils
- **QUAND?**

Partie 1 :

Définition du protocole pluri-professionnel, qu'est-ce que c'est? Pourquoi?



Ces caractéristiques

- Des messages clés (recommandations)
- Des outils à destination des professionnels de santé et des patients

COMPORTE

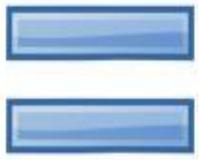
PEUT CONCERNER

- Tout ou partie des professionnels de santé exerçant dans la MSP

PROTOCOLE
PLURI-
PROFESSIONNEL

Partie 1 :

Définition du protocole pluri-professionnel, qu'est-ce que c'est? Pourquoi?



Le **schéma** d'une **prise en charge optimale** par une équipe pluri-professionnelle. Il reflète l'expression d'un **accord local et documenté**, pour proposer des **solutions aux problèmes** de prise en charge et favoriser **l'harmonisation des pratiques**. (*HAS : Haute Autorité de Santé*)

Mots clés: SCHÉMA, PRISE EN CHARGE OPTIMALE, ACCORD LOCAL ET DOCUMENTÉ, SOLUTIONS AUX PROBLÈMES, HARMONISATION DES PRATIQUES

Partie 1 :

Définition du protocole pluri-professionnel, qu'est-ce que c'est? Pourquoi?



Ces objectifs

- **Créer du lien** entre les professionnels de santé dans l'élaboration du protocole
- Connaître les **compétences et le rôle** de chacun sur une pathologie ou dans une organisation
- **Réactualiser ses connaissances** sur la pathologie, sur la législation...
- Prévoir ou trouver des **solutions face à des situations problématiques** (Réduire les pertes de temps quotidiennes)
- **Découvrir des partenaires** et les associer dans la démarche
- **Améliorer la prise en charge**
- **Réduire les risques et les complications**
- Réduire le risque **d'épuisement** et améliorer le climat des équipes
- **Harmoniser** son discours et ses pratiques face au patient (un même discours logique...)

Partie 2 :

La place de l'équipe dans l'élaboration du protocole

Besoin de concertation

- Décision, réflexion sur la prise en charge (collégial)
- Suivi des protocoles (est ce que ce qui est défini fonctionne ? Est-ce que c'est utile ?)

Formalisation de « protocoles » sur les thématiques identifiées

- Quel est le rôle des différents intervenants ?
- Quelles pratiques partagent-ils ?
- Comment circule l'information ?
- Quelle concertation nécessaire ?
- Mise en place d'actions d'éducation ?

Besoin de formation

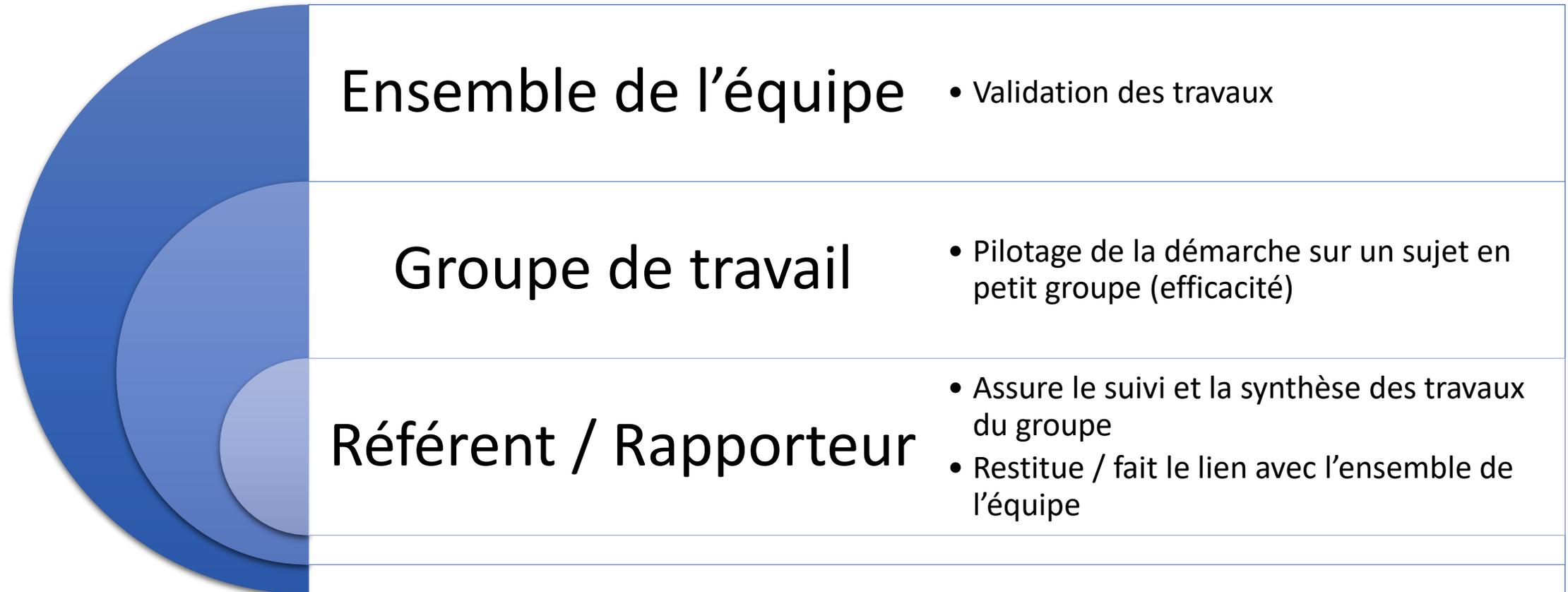
- Formation pluri-professionnelle sur la thématique ?
- Formation pratique sur le protocole ?

Besoin de partage d'information / communication

- Messagerie sécurisée
- Système d'information

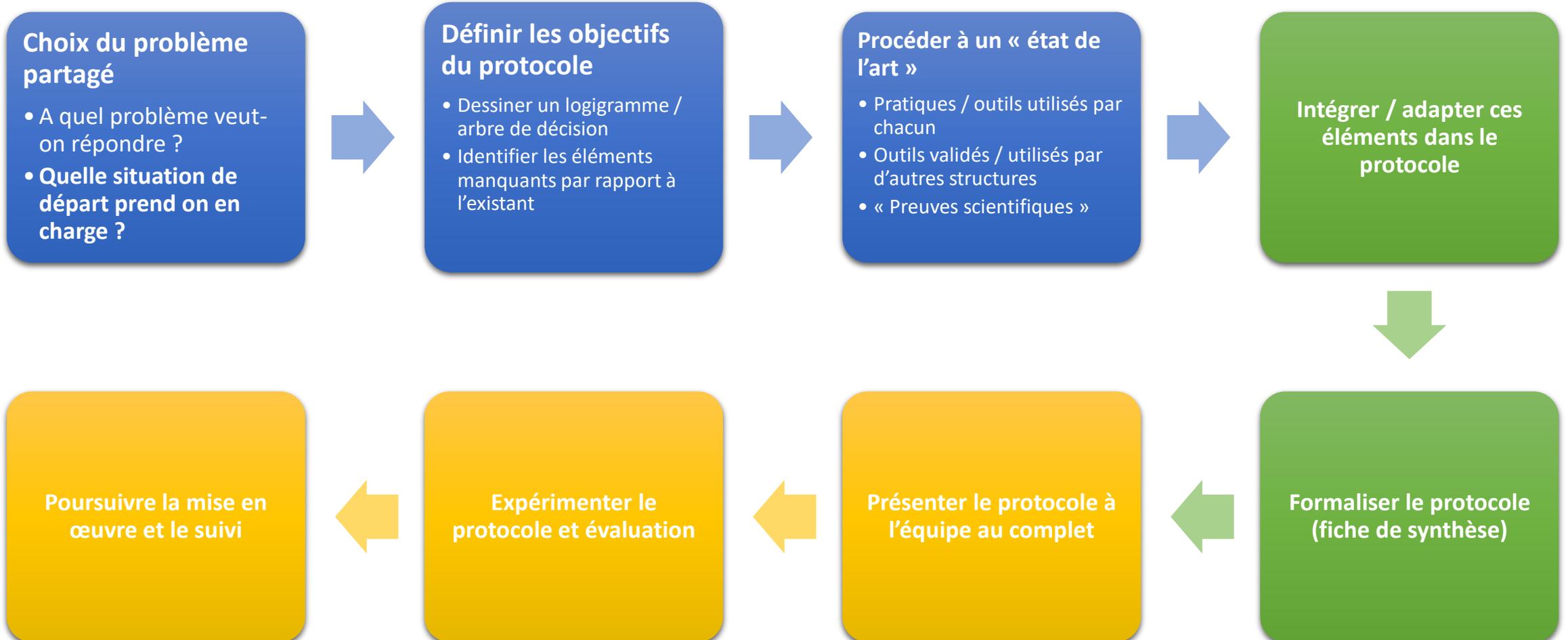
Partie 2 :

La place de l'équipe dans l'élaboration du protocole



Partie 2 :

La place de l'équipe dans l'élaboration du protocole



Partie 3 :

La rédaction de la fiche d'identité

La fiche d'identité ?

C'EST QUOI ? ? ?

C'est la **PARTIE PRINCIPALE** du protocole.

Elle compile tous les **ÉLÉMENTS** et **RENSEIGNEMENTS utiles** à la **COMPRÉHENSION** et à la **MISE EN ŒUVRE** d'un protocole pluri-professionnel.

Partie 3 :

La rédaction de la fiche d'identité

La fiche d'identité ?

C'EST QUOI ? ? ?

- Un résumé de votre protocole pour en prendre rapidement connaissance
- Un rappel du contexte dans lequel s'inscrit votre protocole
- Un ensemble d'informations utiles et essentielles pour mettre en œuvre le protocole
- Un outil pour diffuser et expliquer votre protocole
- Un document qui vous servira à justifier de la réalisation de votre protocole auprès de l'Assurance Maladie.

Partie 3 :

La rédaction de la fiche d'identité

UN PROJET/UN THÈME de protocole

**OBJECTIF
PRINCIPAL**

Désigne le résultat que l'on souhaite atteindre
Il porte sur le projet dans son ensemble

**OBJECTIFS
SECONDAIRES**

Désignent les chemins qu'il faut prendre pour atteindre l'objectif
général.

Ils portent sur les déterminants sur lesquels il est possible d'agir
pour réduire l'importance du problème = la manière de traiter la
question.

Partie 3 :

La rédaction de la fiche d'identité

Définir un objectif cohérent
Méthode SMART

S

- **Spécifique** : l'objectif doit être clair et spécifique

M

- **Mesurable** : l'objectif doit si possible être mesurable à l'aide d'indicateurs partagés

A

- **Atteignable** : l'objectif doit être atteignable par l'équipe

R

- **Réaliste** : l'objectif doit être lié à l'activité de l'équipe. Celle-ci doit pouvoir agir dessus

T

- **Temporellement défini** : l'objectif doit être limité dans le temps

Partie 3 :

La rédaction de la fiche d'identité

Les éléments qui doivent figurer dans mon protocole :

- Un titre (clair, concis): le titre dit exactement ce sur quoi porte le protocole
 - La date de création ou La date de modification
 - L'objectif général et les objectifs secondaires
 - Public concerné : population cible
 - Les outils annexes (recherche documentaire)
 - Liste des documents référencés (recherche bibliographique)
 - Liste des professions ou services et structures impliqués dans la prise en charge
 - L'évaluation (date de l'évaluation et méthodes)
 - Les rédacteurs et la validation
-
- Description de la prise en charge ou de l'organisation:
Qui fait quoi? Quand? Comment? Avec quoi?

Réf: la fiche
d'identité

Réf: Le corps
du protocole

Partie 3 :

La rédaction de la fiche d'identité



Réflexion en groupe autour d'une thématique définie

- L'exercice :
 - **Constituer un groupe de travail**
 - **Définir un référent/rapporteur**
 - **Compléter en groupe la fiche d'identité**

Partie 4 :

Le corps du protocole

Le corps du protocole ?

C'EST QUOI ? ? ?

C'est l'**outil de PRISE EN CHARGE.**

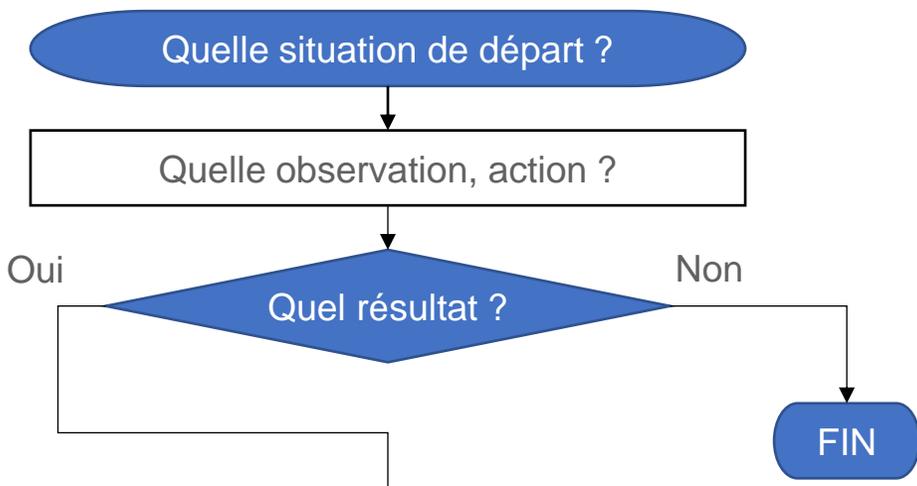
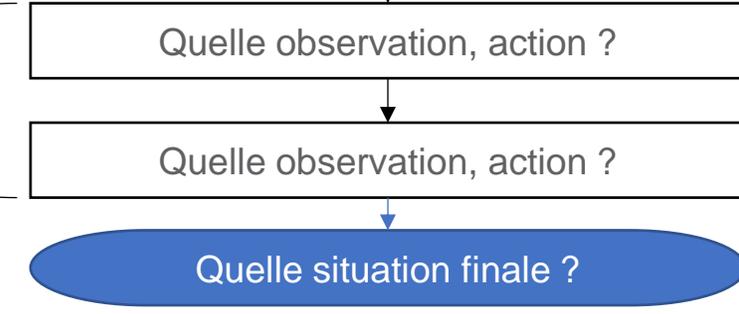
Il est **synthétique, visuel, simple et structuré.**

C'est un **schéma** qui indique **l'ensemble des actions à réaliser, et la manière de les effectuer.**

Il explique **la prise en charge ou l'organisation définie**, il est compris par **l'ensemble des professionnels de santé**, ordonné et validé par tous.

Partie 4 :

Le corps du protocole

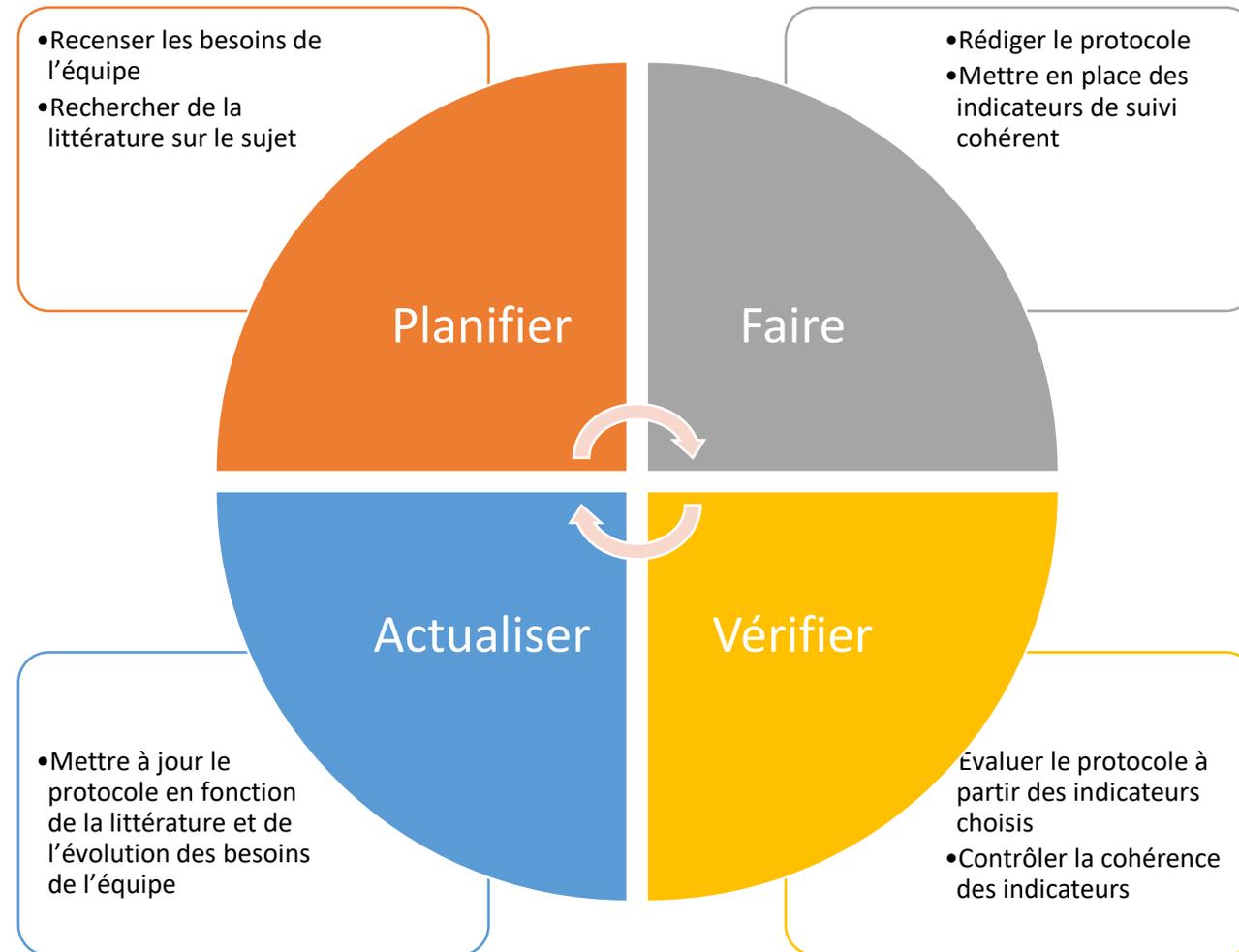
QUI	QUOI	COMMENT
<p>Quel professionnel est en charge de l'action ?</p>	 <pre>graph TD; A([Quelle situation de départ ?]) --> B[Quelle observation, action ?]; B --> C{Quel résultat ?}; C -- Oui --> B; C -- Non --> D([FIN]);</pre>	<p>Fiche ? Questionnaire ?</p>
<p>Quel professionnel est en charge de l'action ?</p>	 <pre>graph TD; E[Quelle observation, action ?] --> F[Quelle observation, action ?]; F --> G([Quelle situation finale ?]);</pre>	<p>Logiciel SI ?</p> <p>Document d'information ?</p>

**Méthode
QQOQC
P**

Partie 4 :

Le corps du protocole

La démarche qualité



Partie 4 :

Le corps du protocole

Etudier les outils existants et les données scientifiquement validées

Contacter les réseaux et les structures de coordination locale en lien avec les sujet (CLIC, MAIA...)

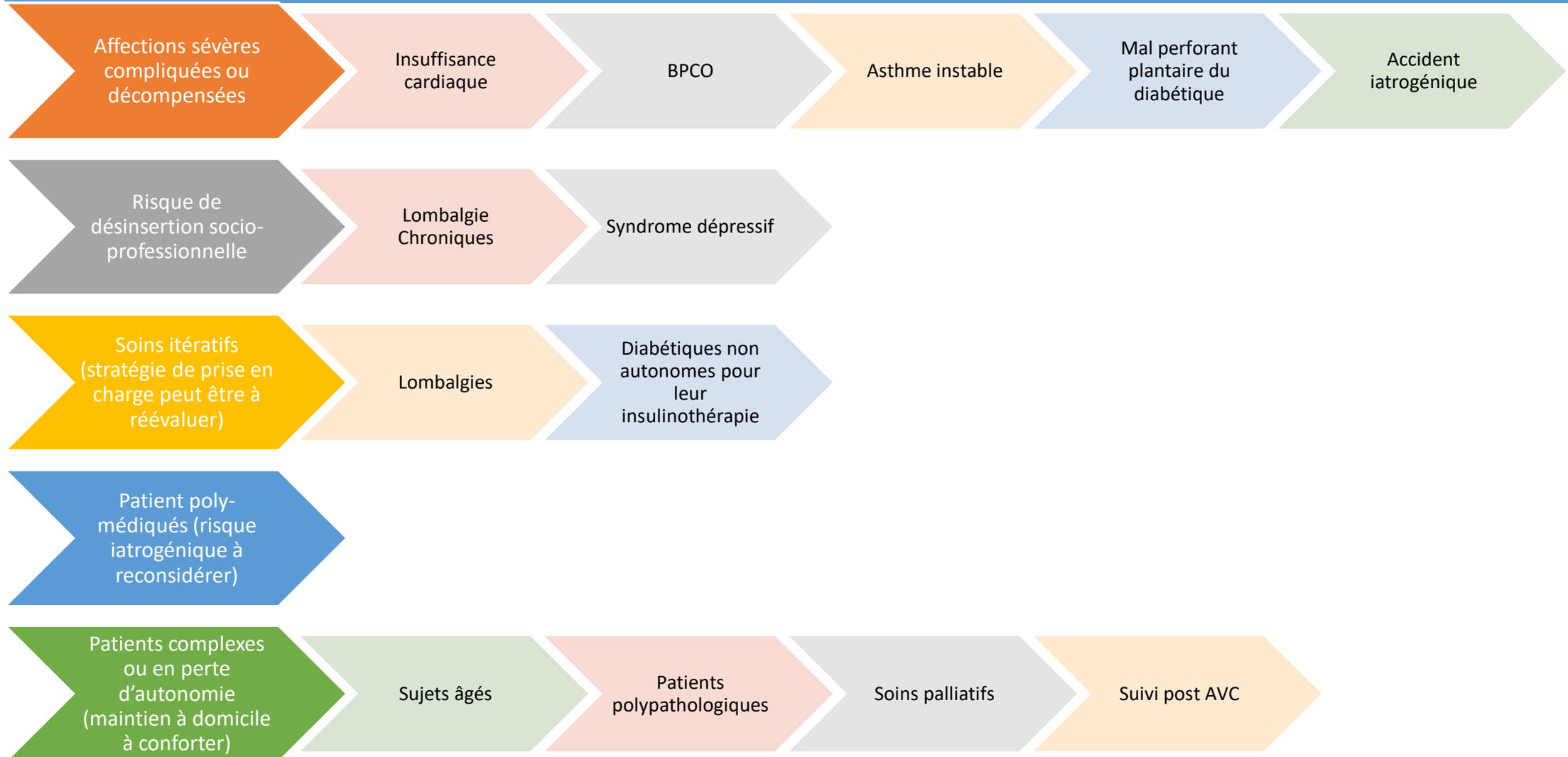
Contacter le centre de ressource de la HAS :
centrederesources@has-sante.fr

Dresser un état des lieux de ce que l'on utilise actuellement



Partie 4 :

Les thématiques prioritaires



Partie 4 :

L'Accord Conventionnel Interprofessionnel

- Maximum de 8 protocoles valorisables
- 100 points par protocoles (1 point = 7 euros)
- Echange annuel de la CPAM locale